

Compte rendu du CTL du 14 avril 2016

1 - Opérations de réorganisation du réseau pour 2017 concernant les opérations dites « invisibles ».

Définition de la Direction : Les opérations dites « invisibles » sont constituées de toutes les opérations de réorganisation qui ne conduisent pas au départ de la DGFIP d'une commune.

Définition **FO DGFIP** : Opérations qui participent à la continuation de la « casse » de notre réseau départemental.

Opérations validées par la DG et envisagées au cours du 1^{er} semestre 2017 qui nous ont été présentées lors de ce CTL :

→ **les fusions au sein d'une même résidence :**

- fusion des trésoreries de Franconville Le Parisis et de Beauchamp-Taverny ;
- fusion des SIE d'Ermont Est et Ouest ;
- fusion des SIE de Pontoise Est et Sud ;
- fusion des SIE de Garges Extérieur et Centre ;
- fusion des SPF de Cergy 1 et 4 ;
- révision de la sectorisation des SIP de Garges-lès-Gonesse et fusion des SIP de Garges Est et de Garges Ouest.

→ création du SIP comptable d'Argenteuil extérieur par transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Bezons, Cormeilles et Sannois.

→ spécialisation de la trésorerie d'Eaubonne sur le secteur hospitalier. En cascade cela entraînera le transfert du recouvrement de l'impôt au SIP d'Ermont Ouest et le transfert du secteur SPL à la trésorerie d'Ermont collectivités. La spécialisation hôpital sera, en outre, renforcée par la reprise par Eaubonne des activités hospitalières des trésoreries d'Ezanville, Louvres et Luzarches.

→ opérations sur Garges/Louvres (sous réserve d'une validation spécifique par la direction générale) :

- création d'un SIP comptable à Louvres par transfert du SIP non comptable et resectorisé issu de la fusion des SIP de Garges Est et Ouest , puis absorption du recouvrement de la trésorerie de Louvres-Goussainville . Ce nouveau service serait localisé dans les locaux actuels de la trésorerie ;
- fermeture de la trésorerie de Louvres-Goussainville et transfert de son activité SPL à la trésorerie de Luzarches.

→ fermeture de la recette des finances de Sarcelles (activités reprise par la direction et certaines par la trésorerie de Sarcelles).

« Aujourd'hui peut-être, ou alors demain »

Ces restructurations se font avec empressement. A titre d'exemple lorsque **FO DGFIP** s'inquiète du « flou » dans la présentation de ces projets, le Président du CTL répond qu'il n'est pas certain que la création du SIP de Louvres se fasse au 1^{er} janvier 2017 mais peut – être en 2018 !!! Il devrait en être de même pour d'autres projets qui ne sont pas étayés. Sont-ils vraiment urgents ? Sont-ils vraiment nécessaires ? Sauf à faire des économies.



Pour la direction, cette politique de restructurations est le moyen d'enrayer les mauvaises conditions de travail dues aux suppressions d'emplois. Elle ajoute, que ces restructurations se feront sans suppression d'emploi A - B et C.

FO DGFIP réfute cette analyse. En effet, dans ce contexte de suppressions d'emplois continues ce raisonnement ne tient pas. Il ne faut pas se leurrer, les suppressions d'emplois vont continuer et les postes et services regroupés atteindront de nouveau un seuil critique et seront à nouveau restructurés.

De plus, la Direction raisonne uniquement de façon théorique. Si lors de ces réorganisations un certain nombre d'emplois est transféré, sur le papier, dans les nouvelles structures créées, la Direction n'a aucune garantie que les agents suivront la mission ou que ces emplois seront pourvus au mouvement de mutation suivant. Ainsi, les postes et services peuvent voir arriver des missions supplémentaires sans les moyens humains nécessaires. Pour **FO DGFIP** le risque est grand que les postes soient vacants et que l'amélioration des conditions de travail reste un vœu pieux.

Services contributeurs	Nombre d'emplois B/C	Services récepteurs
Trésorerie de Bezons	2	SIP Argenteuil Extérieur
Trésorerie de Cormeilles	5	SIP Argenteuil Extérieur
Trésorerie de Sannois	2	SIP Argenteuil Extérieur
Trésorerie d'Ezanville	2	Trésorerie d'Eaubonne
Trésorerie de Louvres	1	Trésorerie d'Eaubonne
Trésorerie de Luzarches	1	Trésorerie d'Eaubonne
Trésorerie d' Eaubonne	4	SIP Ermont Ouest
Trésorerie d'Eaubonne	3	Trésorerie Ermont Collectivités
Trésorerie de Louvres	4	SIP Louvres
Trésorerie de Louvres	5	Trésorerie de Luzarches
SIP Garges Ouest	4	SIP Louvres
SIP Garges Ouest	17	SIP Garges Centre
SIP Garges Est	16	SIP Louvres

Par contre ces opérations ne sont pas sans dommages collatéraux pour les collègues **A+** : le couperet tombe : **leur emploi sera supprimé !**

Selon la direction : « Ces adaptations du réseau contribuent par ailleurs à optimiser l'occupation des locaux domaniaux et à réduire nos dépenses de loyers et charges locatives ainsi que des coûts de fonctionnement induits. Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, ces économies sont indispensables pour pouvoir financer des actions d'amélioration du cadre et des conditions de vie au travail. »

Mais est ce une amélioration et une économie d'augmenter les distances kilométriques pour les agents qui suivront leur mission ?

Exemple : un agent qui fait aujourd'hui 6 Km A/R fera demain 34 km A/R. On lui annonce généreusement qu'il ne mettra que 18 mn pour rejoindre son poste !!! et que son indemnité de résidence passera de 3 % à 1 % !

Une augmentation de dépenses de carburant + une diminution de l'indemnité de résidence = une perte de revenus ! Ça la direction ne le chiffre pas !

Conclusion : Peut-être des économies pour la Direction mais sûrement des frais supplémentaires et des contraintes pour les agents !

FO DGFIP a voté contre.

2 – Evolution des modalités de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public au 1/9/2016.

Le contrôle de la contribution à l'audiovisuel public (CAP) est actuellement réalisé par les effectifs dédiés des services de contrôle de la redevance audiovisuelle (SCRA), du pôle national de la contribution à l'audiovisuel public de Toulouse (POLRE) et par les vérificateurs dans le cadre des vérifications de comptabilité des entreprises.

La direction générale considère que cette organisation n'est plus adaptée (répartition hétérogène des effectifs, difficulté croissante à accéder au domicile des particuliers, le recours au droit de communication non nominatif auprès des sociétés diffusant des programmes de télévision payante permet de couvrir un champ de redevables plus large que le contrôle sur place, liaisons avec les services vérificateurs pour le contrôle des professionnels non optimales).

Les agents actuellement affectés dans les SCRA seront intégrés dans les PCE et la totalité des emplois du service local de contrôle de la redevance (1A, 2B) sera transférée au PCE de Cergy.

FO DGFIP a voté contre.

3 – Campagne IR 2016.

Comme chaque année la direction présente au CTL, pour information, le cadre et les conditions de déroulement de la campagne IR.

FO DGFIP a demandé une nouvelle fois à la direction que les pauses des agents d'accueil soient respectées.

FO DGFIP souhaite que pour les journées du 17 et 18 mai, les horaires d'ouverture au public soient les mêmes que les horaires classiques pour la plage de l'après midi – 13h30 – 16h - et non pas 13h30– 17h. La direction a opposé un refus à notre demande.

Les représentants FO DGFIP en CTL

Patrick BOUARD – Shendy HEBERT – Valérie HUSSON – Véronique REDARCE- Christian SZALENIEC